



HAL
open science

Les “ reliefs ordinaires ”, les parcs naturels régionaux et
le patrimoine géomorphologique. L'exemple des Alpes
Mancelles et du Parc naturel régional de
Normandie-Maine, (Pays de la Loire, France)

Claire Portal

► To cite this version:

Claire Portal. Les “ reliefs ordinaires ”, les parcs naturels régionaux et le patrimoine géomorphologique. L'exemple des Alpes Mancelles et du Parc naturel régional de Normandie-Maine, (Pays de la Loire, France). Géomorphosites 2009: imagerie, inventaire, mise en valeur et vulgarisation du patrimoine géomorphologique, pp.269-278, 2012. hal-04661169

HAL Id: hal-04661169

<https://hal.science/hal-04661169v1>

Submitted on 4 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Géomorphosites 2009

*Imagerie, inventaire, mise en valeur
et vulgarisation
du patrimoine géomorphologique*
Volume des Actes

Geomorphosites 2009

*Raising the profile of geomorphological
heritage through iconography, inventory
and promotion*
Proceedings Volume

Portal C. (2012). Les « reliefs ordinaires », les parcs naturels régionaux et le patrimoine géomorphologique. L'exemple des Alpes Mancelles et du Parc naturel régional de Normandie-Maine (Pays de la Loire, France). In : C. Giusti (Ed.), *Géomorphosites 2009 : imagerie, inventaire, mise en valeur et vulgarisation du patrimoine géomorphologique*, Paris Sorbonne Université, Paris, pp. 269-278.

**Les « reliefs ordinaires », les parcs naturels régionaux
et le patrimoine géomorphologique. L'exemple des Alpes Mancelles
et du Parc naturel régional de Normandie-Maine (Pays de la Loire, France)**

Portal C.¹

¹Laboratoire Géolittomer LETG UMR 6554 CNRS
Université de Nantes, Château du Tertre, BP 81227 – 44312 NANTES Cedex, France

claire.portal@univ-nantes.fr

Résumé

Peu souvent associées à la création des espaces naturels protégés, les formes du relief ont pourtant fortement participé à la création des emblèmes internationaux de ces espaces, les parcs nationaux ; les reliefs, souvent remarquables par leur hauteur et leurs formes, y font désormais l'objet d'inventaires cartographiques et de valorisation. Cependant, les formes du terrain ont également participé à la création d'autres parcs, les parcs naturels régionaux en France (PNR). Ces espaces, associés à la préservation et à la reconnaissance des patrimoines ruraux, montrent des formes de relief topographiquement moins imposantes que celles des parcs nationaux, pouvant être perçues comme plus ordinaires, voire banales. Pourtant, ces formes ont fortement participé à la création de certains PNR, comme le montre l'étude des Alpes mancelles dans le parc naturel régional de Normandie-Maine.

Association Internationale des Géomorphologues (AIG) – *International Association of Geomorphologists (IAG)*
Groupe de travail sur les Géomorphosites – *Working Group on Geomorphosites*
Groupe français de Géomorphologie (GFG) – Fédération française des Géosciences (FFG)

Abstract

Common landforms, natural regional parks and geomorphological heritage. The "Alpes mancelles" and the Normandie-Maine regional park (Pays de la Loire, France). – Seldom associated with the creation of the natural protected areas, landforms nevertheless strongly participated in the creation of the international emblems of these areas, national parks; landforms, often remarkable by their height and their forms, are henceforth the object there of cartographic inventories and valuation. Landforms also participated in the creation of the other parks, the natural regional parks in France. These areas, associated to the conservation and to the recognition of rural heritages, show landforms less impressive than those of national parks. They can be perceived as more common. Nevertheless, these forms strongly participated in the creation of certain natural regional parks, as shows the study of the "Alpes mancelles" in the natural regional park of Normandy-Maine.

Résumé étendu

1. Introduction

L'histoire patrimoniale des reliefs, lisible à travers la construction de la géomorphologie, science naturaliste et géographique, se mêle avec celle des arts (représentation picturale), de la géographie culturelle (géographie sensible) et du paysage (Panizza et Piacente, 2003 ; Reynard, 2005b) ; elle est aussi au cœur de la création des espaces naturels protégés et de leurs emblèmes internationaux, les parcs naturels.

La place des formes du relief – et de la géomorphologie – dans la mise en place des parcs est cependant peu prise en compte dans la qualification de ces espaces. Pourtant, l'étude de l'origine nord-américaine des parcs, puis la diffusion du concept aux Îles Britanniques et au reste du monde montre que les formes du terrain sont intrinsèquement associées à la perception de la nature, et donc à la protection d'espaces naturels. Cette lente reconnaissance amorcée aujourd'hui dans les parcs nationaux où s'élèvent les reliefs les plus hauts et certainement les plus remarquables voit aussi le jour dans certains parcs naturels régionaux français (PNR).

Institués à la fin des années 1960, les PNR sont des espaces associés à la préservation et à la reconnaissance des patrimoines ruraux. Les formes du relief y sont généralement moins imposantes que dans les parcs nationaux et peuvent être perçues comme plus ordinaires. Cette notion de « reliefs ordinaires » peut se lire à travers deux prismes : tout d'abord, elle peut se résumer à la banalité d'une forme. Classiquement, il peut s'agir de formes basses, peu spectaculaires, et ne relevant pas de codes esthétiques ou scientifiques dominants. « L'ordinaire » peut aussi se percevoir à travers « l'habitude », soit à travers la régularité du rapport entre un individu et le relief. La perception du « relief ordinaire » est alors étroitement associée aux espaces de vie, vécus quotidiennement.

Habités et visités, les parcs naturels régionaux français constituent des espaces privilégiés pour l'observation de ces « formes ordinaires » et de leur patrimonialisation. Après une brève mise en perspective sur la place des formes du relief dans la création des espaces naturels protégés, nous nous intéresserons à l'étude du parc naturel régional de Normandie-Maine, le parc le plus oriental du Massif armoricain, et où culmine le sommet le plus haut d'Armorique (Mont des Avaloirs) à 417 mètres. L'étude révèle que, depuis la fin du XVIII^e siècle, ce que l'on nomme aujourd'hui les « Alpes mancelles », a fait l'objet de différentes approches, fortement associées aux formes des reliefs jusqu'à la reconnaissance contemporaine du patrimoine géomorphologique.

2. Retour sur la création des espaces naturels protégés :

la place des formes du relief dans la mise en place des parcs naturels

Treize millions de km², soit 9 % de la surface du globe, sont sous la protection d'une loi nationale ou internationale (Gray, 2004). Les reliefs, perçus en tant que surface du sol, sont au cœur de la mise en protection d'un espace. Ils ne sont pourtant que très rarement identifiés comme étant le déclencheur de cette protection : leur sauvegarde est assurée par celle qui

concerne les autres éléments patrimoniaux – faune, flore, paysage, patrimoine historique etc... – dont les formes du relief constituent le support, le cadre esthétique ou sportif. Pourtant, souvent cachés derrière un autre patrimoine, ces reliefs sont bel et bien au cœur de la protection des premiers espaces naturels.

Patrimonialiser un relief signifie que l'héritage géomorphologique qu'il représente est possiblement en danger, ou bien qu'il constitue un élément que la société veut conserver pour l'intérêt scientifique et/ou culturel qu'il représente. Les prémices de cette patrimonialisation se lisent à travers les mouvements associés à la conservation de la nature, dont les premiers émergent aux États-Unis au XIX^e siècle. L'origine des parcs naturels constitue le produit de cette prise de conscience. Il s'ensuit la création du premier parc américain de Yellowstone en 1872, protégé également en raison des extraordinaires phénomènes géodynamiques (geysers notamment) qui y avaient été identifiés.

3. Les Îles Britanniques, pionnières de la protection des reliefs en Europe occidentale

En Europe occidentale, les Britanniques peuvent être considérés comme précurseurs en matière de protection de la nature et des formes du relief, dans la lignée des projets nord-américains. La Grande-Bretagne, archipel de 230 000 km² environ connaît dès la fin du XVIII^e siècle la première révolution industrielle d'Europe, bâtie sur une urbanisation croissante, symbolisant le passage d'une société agraire à une société industrialisée (Selmi, 2009). Compte tenu de la faible superficie totale, l'urbanisation grignote l'espace rural, et donc les reliefs, de manière conséquente et rapide. Au milieu du XIX^e siècle, le poète romantique W. Wordsworth célèbre les vertus des paysages du *Lake District*, et parle des lacs comme d'une « sorte de propriété nationale, dans laquelle chaque homme possède un droit et un intérêt, pour celui qui a des yeux pour percevoir et un cœur pour aimer ». Les poèmes de W. Wordsworth sont indubitablement conduits par une crainte de l'arrivée des « masses » qui priverait le *Lake District* de son caractère naturel (Gray, 2004). Pour les Britanniques, la nature devient vitale et sa préservation est une assurance du bien-être de la nation et d'une société qui s'urbanise, d'où la création de parcs nationaux et de sites protégés dès 1945.

4. Une particularité française : les parcs naturels régionaux (PNR)

C'est à partir de considérations similaires que s'élabore la protection des sites en France au début du XX^e siècle. Les domaines naturels deviennent la propriété de la Nation (forêt domaniale, gestion étatique de l'espace montagnard en 1860) (Vivien, 2005). La patrimonialisation des différents éléments naturels porte sur des domaines variés : de nouveaux débats s'engagent alors, notamment sur l'idée de protection de la nature « monumentale », dont les formes du relief constituent un aspect fondamental. Des associations (Club Alpin Français, 1874 – Touring Club de France, 1890 – Société de protection des Paysages de France, 1901) procèdent aux premiers inventaires des sites pittoresques et exercent une pression sur les autorités pour la création de larges espaces dédiés à la conservation de la nature « sauvage » (loi du 2 mai 1930). Les premiers parcs nationaux français seront créés au début des années 1960. Cependant, les reliefs, pourtant éléments moteurs de la mise en patrimoine de ces espaces, ne sont pas reconnus en tant que patrimoine à part entière : ils s'intègrent dans un « tout » esthétique avec la volonté d'un développement du tourisme en arrière-plan.

Cette nature patrimoniale, tout d'abord consacrée aux sites « exceptionnels » rares ou célèbres et symbolisée par les parcs nationaux, voit aujourd'hui son champ s'élargir à une nature quotidienne, vécu par tout un chacun, que certains auteurs appellent la « nature ordinaire » (Mougenot, 2003), aussi qualifiée de « nature hybride », mélange de nature sauvage et de nature domestique, de « nature sacrée, protégée ou réservée, et non protégée, proche.

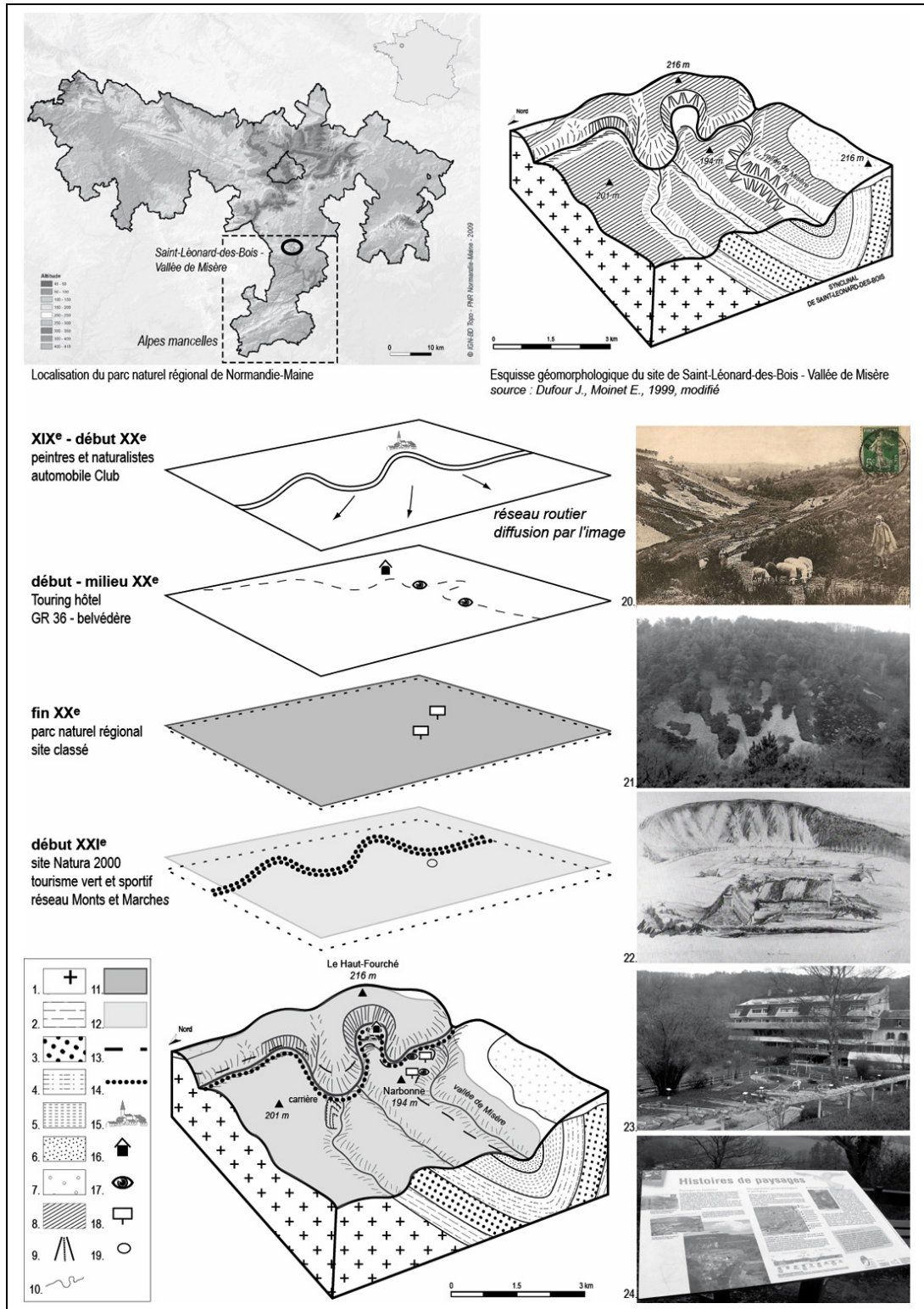


Figure 1 – Patrimonialisation des reliefs des Alpes mancelles : le site de Saint-Léonard-des-Bois et de la Vallée de Misère.

Figure 1 – How landforms become an heritage. The example of Saint-Léonard-des-Bois and of the so-called “Vallée de Misère”, Alpes mancelles, Normandie-Maine natural Park, France.

C'est une nature imbriquée dans de nombreuses activités agricoles et forestières, mais aussi touristiques, culturelles, artistiques ou tout simplement domestiques » (*ibid.*) que symbolise la création des parcs naturels régionaux à la fin des années 1960. La mission du parc naturel régional, contrairement à celles des parcs nationaux, n'est pas de sanctuariser la nature, mais de la valoriser (tout comme le patrimoine culturel) afin de soutenir le développement d'une région, tout en la préservant (Micoud, 2004). Les parcs naturels régionaux s'étendent sur des espaces dont les formes du relief reflètent la diversité géologique et géomorphologique du territoire national ; cette géodiversité, perçue, vécue et représentée par les habitants et les visiteurs de ces parcs n'est pourtant que très peu prise en compte dans les chartes des PNR. Comparés aux parcs nationaux français, les reliefs des PNR peuvent en effet paraître moins exceptionnels, plus « plats », plus banals : ils ne sont ni les plus hauts, ni les plus connus à l'échelle nationale et internationale. Pourtant, ils présentent des reliefs dont la topographie s'inscrit à la fois dans une dimension plane et modérée (parcs constitués autour de zones humides par exemple), mais aussi dans des espaces aux formes marquées et incisées (parcs des massifs montagneux). La diversité des reliefs des PNR est-elle trop hétérogène pour qu'une réelle reconnaissance de leur géodiversité soit établie de façon systématique, impliquant l'établissement d'une méthode d'inventaire commune à tous ?

Il semble qu'en effet un décalage de prise en compte de l'héritage géomorphologique apparaisse entre les PNR et les parcs nationaux français : ces derniers consacrent une partie de leurs *atlas* à la géomorphologie et proposent une cartographie géomorphologique de leur territoire au 1/100 000^e, véritable inventaire des formes du relief (les atlas des parcs nationaux sont consultables en ligne sur le site de la fédération des parcs nationaux de France). À l'occasion du colloque de Paris sur les géomorphosites à Paris, R. Lhénaff annonçait d'ailleurs le lancement de l'inventaire des géomorphosites du Parc national des Écrins. Dans certains PNR, des actions concernant la reconnaissance du patrimoine géomorphologique émergent à l'échelle de territoires bien définis. Nous prendrons pour exemple le parc naturel régional de Normandie-Maine (PNRNM) dont les reliefs culminent à 417 mètres et dont les modelés (les pierriers principalement, comme ceux de la Butte Chaumont juste à l'ouest d'Alençon) commencent à faire l'objet d'une valorisation et d'une reconnaissance patrimoniale. Nous verrons notamment comment les reliefs des Alpes mancelles ont participé depuis le XIX^e à la création de cet espace naturel protégé et comment ce nouveau patrimoine est aujourd'hui valorisé.

5. Les Alpes mancelles : une « montagne atlantique » décomplexée de sa faible altitude par des modelés originaux.

Même si les sommets armoricains situés dans les limites du PNRNM n'atteignent pas les 420 mètres (413 m au Signal d'Écouves et 417 m au Mont des Avaloirs), des modelés comme les pierriers présents sur les pentes des Alpes mancelles (la Vallée de Misère et le Haut-Fourché) confirment l'héritage périglaciaire pléistocène de ces formes (Mary, 1988), et ainsi, l'appartenance de l'ensemble à la « montagne atlantique » telle que définie par A. Reffay (1974).

Légende des cartes et des blocs-diagrammes : 1. Granite de Saint-Pierre-des-Nids ; 2. Flysch (Briovérien) ; 3 à 6 : Ordovicien – 3. Grès armoricain ; 4., 5. Schistes ; 6. Grès de May ; 7. Grès roussard (Cénomaniens discordant, C2) ; 8. Surface d'aplanissement, complexe (Klein, 1990) ; 9. Pierriers ; 10. Vallée surimposée ; 11. Site classé ; 12. Site d'intérêt communautaire (Natura 2000) ; 13. Sentier de Grande Randonnée GR 36 (Touring Club de France) ; 14. Réseau Monts et Marches de Normandie ; 15. Saint-Léonard-des-Bois ; 16. Touring Hotel (1907) ; 17. belvédère ; 18. panneau didactique ; 19. aire d'envol de parapente.

Légende des photos : 20. Pâturage dans la Vallée de Misère au début du XX^e siècle ; 21. Pierriers végétalisés de la Vallée de Misère aujourd'hui ; 22. Le Haut-Fourché dessiné par Hucher vers 1840 ; 23. Le Touring Hôtel aujourd'hui ; 24. Panneau didactique mis en place par le Parc naturel régional Normandie-Maine.

Sources : J. Dufour et E. Moinet (1999) ; F. Doré *et al.* (2006).

Ces paysages minéraux se retrouvent dans les Alpes mancelles mais à des altitudes beaucoup plus basses : les pierriers de la Vallée de Misère se situent entre 130 m et 200 m, ceux du Haut Fourché entre 100 m et 190 m. Ici, la roche des pentes (affleurements rocheux et pierriers) est visible du fait d'une utilisation pastorale de l'espace, les cultures y sont impossibles, les terres étant trop pierreuses et trop maigres pour être mises en valeur (Dufour et Moinet, 1999). L'activité pastorale se traduit par une végétation rase laissant apparaître les pentes raides dans toute leur minéralité, rappelant ainsi certains versants alpins. C'est entre autre de cette minéralité d'origine naturelle et anthropique que, au milieu du XIX^e siècle, la région tire le nom d'« Alpes mancelles ».

6. De « l'invention » des Alpes mancelles à la création du parc naturel régional

« Allez donc voir les Alpes mancelles ! Tel est l'invariable conseil donné aux étrangers qui courent le Maine et le Perche. Les Alpes mancelles, pour les habitants des vallées de la Sarthe et de la Mayenne, sont comparables aux grandes Alpes. On ne dit pas, comme dans tant d'autres pays, en parlant d'un territoire accidenté : « C'est une petite Suisse ». C'est la Suisse elle-même. (...) Par là, on entend le massif de hautes collines où la Mayenne prend sa source, où la Sarthe décrit de multiples méandres entre des roches parfois à pic. Ces roches ont fait naître la légende ; c'est de leurs beaux escarpements de granit (sic) que les coteaux du Maine doivent leur prétentieux surnom ». Telle est l'introduction du deuxième volume de *Voyages en France* écrit par le journaliste-voyageur Victor-Eugène Arduin-Dumazet, publié en 1894 alors que se développent les voyages pittoresques à travers l'Europe. Ainsi, si « l'invention d'un lieu suppose la conjonction de la curiosité du public, de sites remarquables et de structures d'accueil permettant d'exprimer ce potentiel pour qu'il concoure à la satisfaction d'un besoin » (Lageat et Nicolazo, 2009), l'invention des Alpes mancelles se lit à travers cinq étapes successives, schématisées et résumées sur la figure (Fig. 1).

« Chaque période a son propre regard sur le monde qui l'entoure » (Dufour et Moinet, 1999) ; chaque individu, chaque société voit le monde selon ce qu'il est préparé à voir. Ainsi, O. Reclus qualifiait les points culminants de la Forêt d'Écouves et du Mont des Avaloirs comme les « géants de l'ouest » (*ibid.*). Cependant, cette appellation positive mais quelque peu exagérée comparée à nos massifs alpins et pyrénéens n'a pas toujours été d'actualité : il aura fallu attendre la fin du XVIII^e siècle pour que les peintres et les naturalistes attribuent des qualités particulières à ces Alpes normandes jusque là qualifiée « d'affreux pays » par différents chroniqueurs : « les hauteurs sont couvertes d'un sable maigre et brûlant, les fonds sont aquatiques » (Dufour et Moinet, 1999). C'est seulement au cours du XIX^e siècle que les chemins ont été améliorés et que des ponts en pierres ont été construits (*ibid.*) Puis, peu à peu défrichés et peuplés, les reliefs sont mis au jour, et ce pays se forge une identité à travers ses modelés et ses reliefs jusqu'à prendre le nom d'Alpes au milieu du XIX^e siècle.

« C'est dans le fond de la vallée qu'il faut descendre pour expliquer l'admiration des gens de la plaine » (Arduin-Dumazet, 1894). La perception de la raideur des pentes et l'ampleur des dénivellations rappellent les montagnes alpines : cette basse montagne se construit donc sur une question de pente et non d'altitude.

L'importance des formes (modelés) et formations superficielles participe aussi à l'impression de montagne, comme les pierriers quaternaires de Grès armoricain et leur maigre végétation. La présence de points de vue, ces belvédères souvent ornés de tables d'orientation tant recherchées par les visiteurs, compte aussi beaucoup dans ces impressions montagnardes. L'appellation « Alpes mancelles » devient d'un usage courant avec le Second Empire : touristes et peintres de l'époque ont grandement contribué à la diffusion de cette étiquette destinée aux gens d'ailleurs, de la région parisienne essentiellement, qui commencent à venir admirer les paysages accidentés de Saint-Léonard et de Saint-Cénéri.

Les Alpes mancelles deviennent un des théâtres des voyages pittoresques, et une des représentations de la nature telles qu'elle est perçue depuis la ville. *La mosaïque de l'Ouest*, revue qui signale les « curiosités », invite les touristes à se rendre dans « ces montagnes à l'aspect sauvage et saisissant », à voir ces « hardies murailles de rochers. Ce sont des gorges étroites, dominées par des pics gigantesques, des ravins des précipices, des déchirements terribles et bizarres. Au sommet, des arbres rabougris, des pierres menaçantes. Les touristes sont dédommagés de leurs efforts par les beautés et les horreurs qu'ils rencontrent » (Du Peyroux, 1861, Le Guicheux, 1877 in Dufour et Moinet, 1999). Pour les naturalistes et les savants de l'époque, la montagne est à la mode romantique sublime.

À la fin XIX^e siècle, le langage est plus édulcoré. La montagne devient « belle », « magnifique », « pittoresque » au sens premier du terme : digne d'être peinte. C'est à cette période que les peintres se joignent aux naturalistes et aux touristes ; c'est aussi à cette époque que la diffusion à l'échelle nationale de l'image montagnarde des Alpes mancelles s'étend et se diversifie. Les naturalistes investissent les lieux selon différents intérêts scientifiques : botanistes, zoologues et géologues parcourent ces reliefs comme on en voit peu dans l'ouest, refuges d'une biodiversité remarquable.

Les peintres ont été nombreux dans les Alpes mancelles et ils ont grandement contribué à l'esthétisation des paysages de ces « petites Alpes ». L'un des plus illustres d'entre eux, Jean-Baptiste Camille Corot, a séjourné à Saint-Cénéri-le-Gerei ainsi qu'à Alençon (en 1845 et en 1853). La carte postale (Fig. 1, photo 20) donne un aperçu de la Vallée de Misère en cette fin de XIX^e siècle : le paysage est presque totalement minéral ; malgré la pauvreté apparente, on y retrouve les éléments du pittoresque : eau, relief, rocher, arbre, ceux-là même qui seront peints sur le « motif », en pleine nature, grandement facilité par l'invention du tube de couleur qui rend l'atelier du peintre transportable (photo 22).

Diffuser de belles images est indispensable pour faire connaître une région et donner envie de s'y rendre, mais cela ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir y accéder. La mobilité, objet de toutes les attentions au milieu du XIX^e siècle, constitue dans la région mancelle un véritable défi dans ce pays de vallées encaissées et de collines. L'ouverture sous le Second empire des gares du Mans (1854), d'Alençon et de Fresnay-sur-Sarthe (1855) a constitué un premier désenclavement de cette montagne : « c'est la seule région vraiment accidentée où l'on puisse accéder de Paris en quatre ou cinq heures de chemin de fer » (Ardouin-Dumazet, 1894). En 1881, le Mont des Avaloirs est accessible. Saint-Léonard-des-Bois, cœur des Alpes mancelles, reste cependant à l'écart des lignes de chemin de fer locales, dont la Première Guerre mondiale interrompt les travaux.

Le chemin de fer ouvre la région à une première vague de touristes, lui offrant un véritable relais publicitaire. L'automobile prend le relais au début du XX^e siècle. Georges Durant, conférencier et écrivain, fonde l'Automobile Club de la Sarthe en 1904, mais son rôle dépasse largement celui de la simple valorisation de l'automobile dans cette région : il est aussi à l'origine du Syndicat d'Initiative des Alpes Mancelles. Par l'intermédiaire de l'Automobile Club, il décide de faire publier un guide touristique illustré en 1907 : on veut montrer qu'il y a autre chose à voir dans l'ouest que les châteaux de la Loire et les côtes. Le guide propose – entre autres – un itinéraire fléché à Saint-Léonard-des-Bois. Le Touring Hôtel est inauguré en 1907 (Fig. 1, photo 23) : un garage pour les automobiles attire les plus fortunés des touristes. Les reliefs sont alors un élément du pittoresque, un décor au plaisir de la campagne, un rappel des hautes montagnes. Les Alpes mancelles constituent bien la proche campagne de Paris, lieu de loisir et de contemplation. Les peintres y séjournent toujours – et encore aujourd'hui ; les naturalistes inventorient les plantes, les géologues dressent des cartes. Le pays est alors perçu par différents regards, esthétiques et scientifiques, ou comme espace d'agrément. Les reliefs, supports et éléments principaux de l'attention de ces regards « formés » par la perception culturelle, « in-

formés » par la science ou encore « initiés » pour les usagers locaux (Larrère et Larrère, 1997) vont peu à peu entrer dans une nouvelle sphère. Véritable support de la construction et de la reconnaissance des Alpes mancelles comme pays de « montagne armoricaine », les formes du relief ne peuvent être oubliées.

Pourtant, après la Seconde Guerre mondiale, la vitesse s'accroît, les distances et les temps de parcours diminuent. Les Alpes mancelles semblent se rapprocher des grandes métropoles, mais à cette période, le tourisme est plutôt à la recherche d'exotisme et d'évasion. Peu à peu, les regards portés sur ce pays de collines changent ; on l'oublie car le voyage devient facile et que d'autres paysages, comme les Alpes et les Pyrénées, deviennent accessibles depuis la capitale et pour les gens de l'Ouest aussi. La région marcellienne se dépeuple peu à peu, les visites touristiques diminuent, les Alpes mancelles deviennent marginales. Il faudra attendre les années 1970 et la création du parc naturel régional pour que ces montagnes atlantiques retrouvent une nouvelle notoriété, non sans lien avec une géomorphologie spécifique qui a construit leur réputation tout au long du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e.

7. Un parc naturel régional pour les montagnes du Maine et de Normandie : « Respirez l'air vif des sommets ! »

Ce slogan est repris de la revue *Au fil de la Normandie* où les pierriers de la Vallée de Misère, dans la Sarthe, sont les représentants iconographiques des Alpes mancelles.

Les paysages des Alpes mancelles ont changé depuis le début du XX^e siècle, moins âpres, plus verts. Ils ont évolué car notre regard a changé. L'agriculture extensive et le pâturage se sont progressivement arrêtés. Les sommets sont verts, feuillus, les pins ont remplacé la lande. La Vallée de Misère a perdu son âpreté grandiose, son caractère de montagnes pittoresques et l'on perd de vue ce qui attirait les voyageurs au début du XX^e siècle (Fig. 1, photos 20 et 21). Après avoir été fréquentées au même titre que les grandes Alpes, les Alpes mancelles deviennent un espace rural marginalisé pour citadins en mal de nature. Le parc naturel régional de Normandie-Maine a été créé en 1975 pour faire connaître le milieu naturel, alors que l'époque se prête à une curiosité croissante envers ces milieux. Les Alpes mancelles en constituent un élément essentiel, Saint-Léonard-des-Bois et la Vallée de Misère, un espace-mémoire.

Le regard porté sur les Alpes mancelles n'a jamais été neutre : jugées « affreuses » jusqu'au XIX^e siècle, elles deviennent sublimes et pittoresques tout au long de ce siècle, puis désertées au début du XX^e siècle, l'agriculture y étant très difficile. L'urbanisation s'accroissant après 1945, elles sont aujourd'hui l'objet d'un nouveau regard : alors que nous sommes engagés dans l'ère du patrimoine, de l'écologie, de la biodiversité – donc d'une nouvelle approche de la connaissance des milieux, les espaces ruraux sont redécouverts d'abord par un tourisme qualifié de « vert » puis par l'« éco-tourisme ». Il en découle un changement des pratiques touristiques : le tourisme s'associe à une recherche de l'authenticité de « la vie à la campagne » et à la pratique sportive (pratiques du VTT, kayak, escalade, randonnée, mise en réseau des sites grâce aux sentiers de Grande Randonnée). La vision de l'aspect montagnard de la région mancelle change. En 1995, le site de Saint-Léonard-des-Bois et de la Vallée de Misère est classé ; en 2006, les Alpes mancelles sont classées Site d'Importance Communautaire (Natura 2000) dans la catégorie « région biogéographique atlantique », notamment pour les habitats que représentent les pierriers (20% du site). Ces derniers, emblème du parc naturel régional de Normandie-Maine, sont ceux qui ont attiré les regards naturalistes et ont contribué à l'émergence de la montagne mancelle comme objet scientifique mais aussi culturel ; véritables curiosités régionales (peu de pierriers sont aussi visibles et accessibles dans le massif armoricain, hormis dans la forêt d'Écouves, avec la Butte Chaumont à quelques kilomètres de là), ils symbolisent ce qui justifie le surnom même d'Alpes. L'arrêt du pâturage et du ramassage de bois ont provoqué une végétalisation rapide de ces espaces. Le caractère minéral « montagnard »

se perd suite à la disparition de l'héritage géomorphologique masqué par le couvert végétal, le rendant moins visible et surtout plus difficilement sujet à une reconnaissance patrimoniale. En 2008, la Charte du Parc naturel régional est renouvelée pour douze ans : elle montre une volonté de l'institution d'affirmer au niveau national l'identité de ce massif ancien. Une nouvelle dynamique est alors enclenchée : il s'agit de restituer au massif son caractère « montagnard ». Les pierriers de la Vallée de Misère sont régulièrement entretenus. Le belvédère de Narbonne est orné de plusieurs panneaux explicatifs des paysages, et particulièrement des pierriers de la Vallée de Misère et du Haut-Fourché. Enfin, les Alpes mancelles et le PNR s'intègrent dans le réseau « Montagnes de Normandie », regroupant douze collectivités territoriales (dont la Suisse normande) et y associant les offices de tourisme dans un objectif commun : renforcer l'attrait (touristique) de la région en structurant en réseau la connaissance et l'information sur les massifs anciens. Le parc naturel régional de Normandie-Maine s'y inscrit en tant qu'acteur majeur, son appartenance au massif Armoricaïn et « l'exemplarité de son patrimoine dans ce domaine (lui) donnent un rôle pilote à jouer dans le cadre des massifs anciens de l'ouest européen : entre autres expérimentations proposées, l'une d'elle concerne le rapport entre prairies de pente à la flore diversifiée, gestion par pâturage extensif et qualité gustative des viandes produites » (Charte du Parc, 2008). Le développement du tourisme de découverte et de nature est un des atouts majeurs du territoire : la longue ligne de hauteur et ses « grands sites » pittoresques (cascades, belvédères, lignes de crêtes) offrent une assise de choix pour le déploiement de l'« éco-tourisme » associant bases de pleine nature à la présence d'un patrimoine monumental historique (châteaux, abbayes, camps celtiques, etc...). Ces « Monts et Marches » de Normandie ont ainsi pour vocation de promouvoir les grands sites naturels et touristiques (les « Monts » de Normandie tels que le signal d'Écouves, la corniche de Pail, la forêt et le belvédère de Perseigne, etc...) associés aux marches historiques, calquées sur la longue barre gréseuse qui charpente le parc naturel (à l'occasion de la révision de la Charte, le Parc complète son logo d'une silhouette évoquant les monts de son territoire). La reconnaissance de ces « Monts » en tant que « paysages identitaires » se lit aussi dans les actions de valorisation et de vulgarisation menées par le Parc : une personne a été recrutée en tant que chargée de mission « géologie » : elle doit également mettre en place le réseau « Monts et Marches » de Normandie. La géologie et la géomorphologie de la région sont expliquées à la maison du Parc ; les belvédères sont aménagés de tables d'orientation et de panoramiques diffusant des informations à caractères géologique et géomorphologique (Signal d'Écouves, Vallée de Misère... ; Fig. 1, photo 24).

8. Conclusion et perspectives

Construites par une « mise en tourisme » progressive, connaissant des périodes oscillatoires rapides (le temps de l'Automobile Club) et plus lentes (l'après Seconde Guerre mondiale), les Alpes mancelles ont, dès leur reconnaissance toponymique, associée les formes du relief à leur développement touristique et donc économique. Sans ces reliefs si particuliers insérés dans l'ensemble plus vaste des monts atlantiques, il semble que cette histoire n'existerait pas en ces termes. La trajectoire patrimoniale – soit leur accession progressive au statut de patrimoine – des reliefs mancelles du PNR de Normandie-Maine se dessine ainsi essentiellement par la mise en tourisme de l'espace, mais aussi par le point de vue de ses habitants, dont nous avons peu parlé ici mais dont le rapport au terrain et au paysage mériterait une étude plus approfondie. Les reliefs participent à la construction de l'identité territoriale à laquelle se rattachent les visiteurs et désormais les gestionnaires du parc naturel régional de Normandie-Maine. Au-delà de cet aspect patrimonial, l'enjeu est de taille pour la communauté scientifique des géomorphologues : au sein d'un environnement régional armoricaïn, ces collines et les modelés qu'elles présentent sont rares et leur aspect de « montagne » tel qu'il a été perçu et représen-

té depuis deux siècles n'a été que très récemment regardé par le prisme du patrimoine géomorphologique.

C'est peut être ici que réside la vocation principale de la reconnaissance de cette nouvelle forme de patrimoine : la Vallée de Misère pourrait être classée comme géomorphosite, au sens où ce concept a été défini (Panizza et Piacente, 2003, Reynard, 2005a), associant valeurs naturalistes et culturelles.

Au-delà de la reconnaissance d'un site, ce concept patrimonial représente l'enjeu d'une discipline : pour les géomorphologues, il s'agit de transmettre une forme de relief et les processus de formation qui lui sont associés (valeurs scientifiques centrales), mais aussi les savoirs que cette forme véhicule (valeurs culturelles additionnelles).

Il appartient aux géomorphologues de faire reconnaître ce nouveau regard porté sur les reliefs, tant à l'échelle de sites déjà considérés comme exceptionnels que pour des formes de relief qui pourront paraître plus banales, plus ordinaires.

Enfin, cette reconnaissance patrimoniale – qui confère une histoire géomorphologique à un territoire – devient, lorsqu'elle est mobilisée par des structures telles que les parcs naturels régionaux, un véritable outil de développement au niveau local, au sein d'une région elle-même en recherche d'identité.

Références

- Arduin-Dumazet E.-V. (1894)** : *Voyages en France*, vol.2, 11^e série, Paris, Berger-Levrault.
- Charte du Parc naturel régional de Normandie-Maine (2008)** : Carrouges, PNRNM.
- Doré F., Pareyn C., Larsonneur C., Rioult M., Juignet P. (2006)** : *Guide géologique Normandie-Maine*, 2^e édition, Paris, Dunod.
- Dufour J., Moinet E. (1999)** : *Les Alpes mancelles*, Le Mans, Conseil Général de la Sarthe.
- Flatrès P. (1980)** : Existe-t-il des montagnes bretonnes ? in : *Montagnes et montagnards, Mélanges Paul Veyret*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 439-449.
- Gray M. (2004)** : *Geodiversity. Valuing and conserving abiotic nature*, Chichester, John Wiley and Sons.
- Klein C. (1990)** : Les reliefs étagés d'Écouves, de Multonne-Pail et d'Andaine (Massif armoricain, France), in : *L'évolution géomorphologique de l'Europe hercynienne occidentale et centrale*, Paris, Éditions du CNRS, 47-62.
- Lageat Y., Nicolazo J. (2009)** : L'invention de la côte de granite rose (Bretagne) : valorisation d'un géomorphosite, *Géographies – Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 86, 1, 124 – 135.
- Larrère C., Larrère R. (1997)** : *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier.
- Mary G.-M.-E. (1988)** : Some examples of frost shattering and Pleistocene periglacial slope processes in the province of Maine (France), *Zeitschrift für Geomorphologie*, suppl.-Bd 71., 71-79.
- Micoud A. (2004)** : Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. *Ethnologie française*, 2, XXXVII, 13-22.
- Mougenot C. (2003)** : *Prendre soin de la nature ordinaire*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, INRA.
- Panizza M., Piacente S. (2003)** : *Geomorfologia culturale*, Bologne, Pitagora Editrice.
- Reffay A. (1974)** : La haute montagne atlantique. Premier essai de définition, *Revue de géographie alpine*, 4, 62, 507 – 522.
- Reynard E. (2005a)** : Géomorphosites et paysages, *Géomorphologie. relief, processus, environnement*, 3, 181-188.
- Reynard E. (2005b)** : Paysage et géomorphologie. Quelques réflexions sur leurs relations réciproques, in : Droz Y. et Mieville-Ott V., *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires romandes, 101-124.
- Selmi A. (2009)** : L'émergence de l'idée de parc national en France. De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale, in : R. Larrère, B. Lizet et al. (coord.), *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature ?*, Quae, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, 43-58.
- Vivien F.-D. (2005)** : Et la nature devient patrimoine..., in : Barrère C., Barthélemy D., Nieddu M., Vivien F.-D. (Eds), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'Harmattan, 45-70.

Portal C. (2012). Les « reliefs ordinaires », les parcs naturels régionaux et le patrimoine géomorphologique. L'exemple des Alpes Mancelles et du Parc naturel régional de Normandie-Maine (Pays de la Loire, France). In : C. Giusti (Ed.), *Géomorphosites 2009 : imagerie, inventaire, mise en valeur et vulgarisation du patrimoine géomorphologique*, Paris Sorbonne Université, Paris, pp. 269-278.

*Géomorphosites 2009. Imagerie, inventaire, mise en valeur et vulgarisation
du patrimoine géomorphologique.
Publié par C. GIUSTI, Paris Sorbonne Université – Février 2012*



*Geomorphosites 2009. Raising the profile of geomorphological heritage
through iconography, inventory and promotion.
Edited by C. GIUSTI, Paris-Sorbonne University – February 2012*